

bulletin européen



Michelangelo: "La Pietà",

(fragment)

Les animateurs de l'idée européenne connaissent bien ma pensée sur le sujet qui est à la base de leur action et ils n'ignorent pas combien sont nombreux les partisans qu'a réunis dans mon pays l'objectif fédéraliste.

Par conséquent, loin d'être une simple formalité, le salut que je confie à ce message vibre d'un profond sentiment et reflète en même temps la foi de tous ceux qui, parmi nous, ont compris les chemins par où la liberté reconquise pourra être conservée.

Si la nouvelle Italie démocratique - comme il sied de lui en donner acte - n'a négligé aucune occasion de témoigner sa ferme volonté de suivre cette voie, il est également certain qu'elle n'hésitera pas à se joindre aux autres peuples quand l'idée fédéraliste sera sur le point de devenir une réalité agissante et que chaque nation sera appelée à abandonner la part de souveraineté qui ne peut se concilier avec les exigences d'une Europe unifiée.

LUIGI EINAUDI

Président de la République Italienne

Sous la présidence d'honneur de
MM. LÉON BLUM, WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN
groupe les organisations suivantes:

| | | |
|--|--------------|------------------------|
| <i>Union Européenne des Fédéralistes</i> | Présidents : | H. FRENAY, H. BRUGMANS |
| <i>United Europe Movement</i> | „ | W. CHURCHILL |
| <i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i> | „ | E. RASQUIN |
| <i>Ligue Economique de Coopération Européenne</i> | „ | P. VAN ZEELAND |
| <i>Nouvelles Equipes Internationales</i> | „ | DE SCHRYVER |
| <i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i> | „ | RAOUL DAUTRY |

Comité Exécutif

Bureau: DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER, Secrétaire Général ; R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON, E. RASQUIN, P. VAN ZEELAND, Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. INGEBRETSSEN.
 Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National ; et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : LÉON JOUHAUX

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Eire, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

| | | |
|---|--------------|-----------------------|
| <i>Section Culturelle</i> | présidée par | SALVADOR DE MADARIAGA |
| <i>Section Juridique</i> | „ „ | PIERRE-HENRI TEITGEN |
| <i>Section de la Campagne Populaire</i> | „ „ | HENRI BRUGMANS |
| <i>Commission Institutionnelle</i> | „ „ | PAUL RAMADIER |
| <i>Sous-Comité Financier</i> | „ „ | CHRISTIAN MONNIER |

Bureau d'Etudes

Pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA
 Section Economique et Sociale : présidée par Sir HAROLD BUTLER

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

| | |
|----------------------|--|
| Président : | Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN M. P. |
| Rapporteur Général : | Ct. E. BEDDINGTON-BEHRENS |
| Vice-Président : | M. ERNEST PEZET (France) Sénateur Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale |
| „ „ | M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste |
| Membre en Conseil : | Sir HAROLD BUTLER |

L'opinion de deux prélats

"L'Europe doit trouver l'expression de l'unité de son esprit,"

Dès que le Mouvement pour l'unité européenne s'est constitué dans ce pays, je me suis associé avec joie à ses travaux. J'ai présidé la réunion inaugurale de l'Albert Hall à Londres, en 1947, et aussi celle de la fin de l'année dernière, au cours de laquelle ont été évoqués les progrès déjà acquis.

Des résultats encourageants se sont révélés de diverses manières, et dernièrement, à l'Assemblée de Strasbourg. Mais nous devons toujours avoir présent à l'esprit le fait qu'il faut au Mouvement, pour son existence, sa justification et sa réelle efficacité, une continuelle redécouverte et un approfondissement des sources spirituelles de la vie et de la culture européenne. Ce mouvement ne peut agir comme s'il n'était qu'un simple bloc économique ou politique. L'Europe possède la grande tradition d'une civilisation créée et façonnée par la religion chrétienne, la loi et l'ordre romains, l'imagination et l'intuition grecques. Cette

tradition peut s'adapter à de nouvelles conditions, mais elle doit conserver les critères qui sont nécessaires à la dignité de l'homme et à la décence de la vie humaine et de la société, et qui ne peuvent, sans qu'il y ait désastre, être séparées de leurs sources. Le Mouvement Européen est créateur en ce qu'il tente de faire, une fois de plus, de l'unité spirituelle de cette tradition, le bien commun et l'inspiration même de l'Europe. Il est universel parce que les richesses de cette tradition ne valent pas pour un seul lien ou une seule époque, mais pour tous les hommes et pour toujours, car elles prennent leurs racines dans les principes immuables de la révélation chrétienne. Il est essentiel et urgent que l'Europe, pour elle-même et pour le monde entier, trouve et réalise au plus haut point une pure expression de l'unité de son esprit, de sa culture et de la grâce divine.

GEOFFREY FRANCIS FISHER
Archevêque de Canterbury

"Il ne faut pas retomber dans les erreurs du passé,"

Il n'est pas douteux que la conscience de la nécessité d'une union européenne soit profondément enracinée dans le peuple allemand.

Il est en tout cas certain qu'en Allemagne l'idée de l'Europe est bien vivante et qu'elle est soutenue par une volonté politique résolue à atteindre ses buts.

Quiconque s'efforce de faire une distinction entre la conception populaire et la conception intellectuelle de l'Europe s'apercevra que deux ou trois choses ont leur importance pour cette idée de l'Europe.

En premier lieu nous constatons sans aucun doute que la rivalité entre les nations européennes dans les domaines économique, politique et historique est de nature à compromettre et à freiner les efforts. Il s'agit de ne pas retomber dans les erreurs qui ont été la con-

séquence de la concurrence extrême entre les nations européennes dans les domaines économique et idéologique.

Des considérations de géographie politique constituent pour l'Allemagne le second élément de l'idée européenne. Toutefois celles-ci ne sont pas décisives. Beaucoup plus profonde et plus claire que les deux conceptions précitées est l'idée européenne fondée sur l'héritage chrétien de l'hémisphère occidental.

Dans ce domaine les deux grandes Eglises chrétiennes ont rempli un rôle historique et elles le remplissent encore. Par sa participation au travail œcuménique, l'Eglise Evangélique allemande s'est rendu compte, comme jamais auparavant dans son histoire, du fait que les peuples européens ne se rapprochent par seulement dans

le domaine politique, mais qu'ils sont fermement unis entre eux sur un plan supérieur dépassant toutes les limites politiques par leur croyance chrétienne commu-



ne. On peut même affirmer qu'un des événements les plus importants des dernières années réside dans cette reconnaissance d'une communauté supra-nationale des peuples.

En Allemagne on se rend parfaitement compte du caractère exceptionnel des problèmes posés par les rapports entre l'Est et l'Ouest.

On comprend que, si l'on veut se sauver, il s'agit d'opposer à l'idéologie claire et résolue qui vient de l'Est une conception claire et résolue de l'héritage spirituel de l'Ouest. La méditation sur sa mission historique n'est pas possible si l'Ouest ne se remet pas à réfléchir sur tout ce qui constitue ses fondements.

En Allemagne un des éléments essentiels qui permettent d'espérer est le fait que cette inclination à la méditation existe réellement. En plus, il est significatif que cette inclination existe aussi bien chez l'homme de condition modeste que chez celui qui fréquente l'université.

On trouverait difficilement un sujet qui suscite les mêmes échos que cette question. En me basant sur mes rapports avec la jeunesse estudiantine je puis affirmer que celle-ci ressent l'intérêt le plus vif pour cet objectif politique, un intérêt qui est l'expression du désir d'un renouveau véritable.

DR. LITKE
Evêque Evangélique de Hanovre

POUR UN PACTE FÉDÉRAL

(Suite du N. 1)

7) MESURES MONÉTAIRES.

En matière monétaire, l'objectif final de la Fédération européenne est la création d'une monnaie européenne commune émise par une banque d'émission Fédérale.

Aussi longtemps que cet objectif ne sera pas atteint, l'Autorité Européenne doit avoir le pouvoir de prendre toutes mesures nécessaires pour établir la pleine convertibilité des monnaies, nationales, ainsi qu'un fonds de réserve européen qui contrôle effectivement leurs émissions.

8) DEVELOPPEMENT DE L'AIRE ECONOMIQUE EUROPÉENNE.

Pour que l'Autorité Européenne puisse élaborer un schéma de développement économique, un Conseil économique et social, essentiellement fédéral, sera institué; de plus, en vue de réaliser effectivement un tel schéma on créera un Institut européen pour les investissements.

Le contrôle en commun des industries de base sera institué. Il s'appliquera notamment à la Ruhr, dont le statut actuel contiendrait inévitablement à susciter le ressentiment légitime des Allemands si l'économie de l'Europe n'était pas orientée vers sa fédéralisation.

L'Autorité européenne doit complètement assumer les fonctions de l'O. E. C. E. afin d'accomplir la tâche que celle-ci est capable de mener à bien en raison de sa nature même: exécuter toutes les mesures de coopération ou d'unification économique déjà consenties par les Etats signataires.

En exerçant ces fonctions économiques, l'Autorité Européenne pourra en outre développer en Europe des recherches systématiques dans tous les domaines, notamment dans celui de l'énergie atomique (en en contrôlant les applications), et des transports européens.

b) Institutions essentielles

Le transfert des fonctions ci-dessus mentionnées à une Autorité européenne en vertu du Pacte fédéral implique la création, dans la mesure où elles ne sont pas préfigurées par des organismes existants, des institutions capables de les exercer.

Seuls relèveront de la compétence de l'Autorité Européenne, les droits et les fonctions qui lui auront été expressément attribués par le Pacte fédéral.

1) LEGISLATIVES.

Le Conseil de l'Europe offre une première ébauche du futur Législatif européen, l'Assemblée

étant conçue pour représenter les peuples tandis que le Comité des ministres émane des Etats. Le Pacte fédéral doit instituer une Assemblée Européenne élue par les citoyens de l'Europe au suffrage universel libre, et une Chambre des Etats, à laquelle chaque Etat envoie un nombre égal de représentants, choisis de la façon qui lui conviendra.

Dans les deux Chambres, la procédure doit se conformer à la pratique normale du système représentatif: vote à la majorité; mandat non impératif; législature limitée; droit d'initiative pour les deux Chambres, chacune dans son domaine propre, etc.

Le législatif européen aura la possibilité de consulter des Conseils économiques ou sociaux, des Conseils territoriaux et des Conseils culturels, capables de le conseiller dans les matières de leur activité. Ces conseils seront dotés du droit de recommandation. Leurs fonctions, compétences et structures seront fixées par la loi fédérale. Il pourra être fait appel à eux pour déterminer les conditions d'application des décisions prises par le Législatif ou, dans certains cas, pour en réaliser l'application effective.

2) EXECUTIVES

Le Pacte fédéral postule l'institution d'un Exécutif européen.

Sans préjuger de la méthode technique selon laquelle cet Exécutif sera organisé, il faut insister sur les points suivants:

— L'Exécutif doit être conçu de manière à éviter les compétitions entre intérêts nationaux pour la conquête de positions clés;

— Cet Exécutif doit être effectivement contrôlé par les Assemblées européennes, sans que l'efficacité et la continuité indispensables de son action soient mises en échec par la stricte application d'un système dit «de responsabilité parlementaire».

L'Exécutif devra être assisté d'un corps de fonctionnaires, indépendants des Etats nationaux et nommés par l'Autorité Européenne.

3) JUDICIAIRES.

Il devra être institué une Cour Suprême Européenne, indépendante du pouvoir politique, chargée de veiller à la juste interprétation et application de la loi fédérale, notamment quant aux Droits de l'Homme, de trancher les conflits de compétence entre ces derniers, et de recevoir tous recours individuels ou collectifs.

(à suivre)

L'Europe derrière le rideau

La persécution de l'Eglise en Roumanie

Quoique la Constitution de la République Populaire Roumaine de 1948 déclare, à l'art. 16, que : « tous les citoyens, sans distinction de sexe, de race, de religion ou de degré de culture sont égaux devant la loi » et que l'art. 27 garantit « la liberté de conscience, de religion et de confession » en affirmant « la pleine liberté des cultes, de leur organisation et de leur fonctionnement », un décret ministériel du 1er décembre 1948 a proclamé la dissolution de l'Eglise gréco-catholique en Roumanie et ses biens ont été versés en partie à l'Etat en partie à l'Eglise orthodoxe.

Le 1er août 1948, il convoquait, avec pressions et menaces, une assemblée de prêtres gréco-catholiques à Cluj. Les 38 prêtres présents furent forcés de déclarer « spontanément », au nom de tout le clergé et des fidèles gréco-catholiques de Roumanie, qu'ils avaient décidé de revenir au sein de l'Eglise orthodoxe et de rompre leurs relations avec le Vatican.

Afin d'assurer la réussite de cette manœuvre, le Gouvernement avait ordonné, quelques jours plus tôt, l'arrestation de tous les évêques gréco-catholiques: *Mgr. Valeriu Traian Frentiu*, archevêque d'Oradea Mare, *Mgr. Iuliu Hossu*, évêque de Cluj, *Mgr. Alexandru Rusu*, évêque de Maramures, *Mgr. Ioan Balan*, évêque de Lugoj, et *Mgr. Ioan Suciu*, évêque d'Alba-Iulia et de Fagaras. Plus tard, *Mgr. Vasile Astenie*, archevêque de Bucarest devait être arrêté à son tour.

A la suite de ces mesures, le 3 octobre 1948 le Synode de l'Eglise orthodoxe ratifiait la décision « spontanée » de Cluj et avec le

concours des autorités administratives — et souvent, hélas, avec la collaboration de prêtres orthodoxes — le Gouvernement commençait sa satanique action, forçant les fidèles gréco-catholiques à abjurer leur foi et à adhérer « spontanément » à la doctrine orthodoxe. Ainsi, en ce 250ème anniversaire du rattachement des Roumains de Transylvanie à l'Eglise de Rome, commencèrent la persécution et le martyre des prêtres et des fidèles qui refusaient d'obéir aux ordres de Moscou et de renier leur foi.

A l'heure actuelle, six évêques et plus de 600 prêtres gréco-catholiques sont enfermés dans les prisons communistes de Roumanie.

La Dénonciation du Concordat

Le 17 juillet 1948, le Gouvernement communiste de Bucarest dénonçait le Concordat signé en 1929 avec le Saint Siège. Une furieuse campagne d'attaques et de dénigractions contre l'Eglise devait suivre cette dénonciation, dans toute la presse et à tous les postes de radio derrière le rideau de fer.

Le 4 août les autorités promulguèrent une nouvelle loi sur les cultes, qui supprimait séance tenante six des dix évêchés catholiques de Roumanie; elle prévoyait en outre que toute activité religieuse serait soumise au contrôle de l'Etat et spécifiait, à l'art. 13, que la formation de toute association religieuse était exclue sans autorisation préalable de l'Assemblée Nationale.

L'art. 21 déclarait en outre qu'aucun chef des cultes ne pourrait entrer en fonctions sans l'autorisation du Gouvernement et l'art. 40 défendait tous rapports avec l'étranger si ce

n'est par l'intermédiaire du Ministère des Cultes et du Ministère des Affaires Etrangères.

Un décret du 3 août 1948 sur la réforme de l'instruction publique transformait en écoles d'Etat toutes les écoles religieuses, de sorte que, sans aucun préavis et le jour même, les organes administratifs s'emparèrent de force de toutes les écoles, lycées, institutions d'enseignement et de bienfaisance tandis que les prêtres, religieuses et professeurs catholiques étaient jetés à la rue, arrêtés ou expulsés.

Par décret du 3 novembre 1948 concernant la nationalisation des institutions sanitaires, tous les hôpitaux, sanatoria et maisons de repos catholiques tels que St. Joseph et St. Vincent de Paul de Buc; St. Joseph et St. Jean de Dieu d'Oradea, l'institution N. D. de Sion etc. devinrent propriété de l'Etat et passèrent sous son administration.

Enfin, en mars 1949, le Ministère des Cultes de Bucarest refusa de donner son autorisation pour la reconnaissance du statut de l'Eglise catholique en Roumanie et, le 28 juin de la même année, les derniers évêques catholiques de Roumanie, *Mgr. Anton Durcovici* et *Mgr. Aron Marton*, évêques de Iassy et de Bucarest, furent arrêtés.

La persécution religieuse en Roumanie — comme dans tous les pays envahis par les communistes — se poursuit selon les plans établis par les agents de l'antéchrist. En plus des prêtres catholiques et gréco-catholiques, plus de 1.600 prêtres orthodoxes ont été — pour diverses raisons — emprisonnés.

En gravissant le Golgotha de leurs souffrances et de leurs humiliations avec l'image du Christ dans leur cœur, les chrétiens de Roumanie, leur front sanglant entouré d'une auréole, attendent avec une foi inébranlable la résurrection.

SYNTHÈSES

L'Allemagne a conscience qu'il s'agit aujourd'hui du sort de tous les peuples européens et non des petits intérêts de chacune des nations. L'ordre nouveau nécessaire ne pourra être acquis par des impulsions sentimentales; il faut plutôt chercher à l'atteindre patiemment, opiniâtrément, en suivant les règles de la raison. A mon avis, l'élaboration de multiples plans individuels présente le danger de troubler l'opinion publique en Europe et aussi aux Etats-Unis. Un seul plan, vaste, clair, élaboré par des hommes indépendants et compétents en matière économique, sera't plus utile.

KONRAD ADENÄUER

Chancelier de la République
Fédérale Allemande

»»

La division de l'Europe en petites nations souveraines l'empêche de tirer avantage des possibilités offertes par la production moderne en grandes séries. Si nous ne réussissons pas à démolir les barrières économiques qui se dressent entre les états libres dans cette partie du monde nous serons dépassés dans la concurrence non seulement par les Etats-Unis mais aussi par l'Union Soviétique et les grands pays peuplés de l'Asie. Il nous faut, pour abattre ces barrières, consentir à voir intégrer à un certain degré et dans certains domaines, notre droit absolu de souveraineté nationale dans une souveraineté plus large et d'un ordre supérieur. La constitution du Conseil de l'Europe est un premier symptôme de la volonté des peuples de s'engager dans cette voie.

HALVARD LANGE

Ministre des Affaires Etrangères
de Norvège

L'importance du but à atteindre exige un examen si approfondi des problèmes actuels que nous ne serions pas excusables si, nus par l'idéalisme, nous prenions des décisions qui n'auraient pas été suffisamment mûries. On a fait beaucoup jusqu'à présent, mais il reste plus encore à faire. Gardons toujours présent à l'esprit le vieil adage «vis uni'a fortior» et l'Europe Occidentale aura devant elle un avenir gracieuse.

DIRK ULPKO S TIKKER

Ministre des Affaires Etrangères
des Pays-Bas

»»

Les Pays-Bas sont par excellence un pays de libre échange, et ils sont prêts aujourd'hui à coopérer dans la plus large mesure pour obtenir que les restrictions économiques actuelles soient réduites autant qu'il sera possible.

Le renforcement de l'unité de l'Europe qui permettra à celle-ci de vivre et de prospérer, contribuera en même temps à diminuer le risque d'une guerre et la crainte qu'il inspire.

WILLEM DREES

Premier Ministre des Pays-Bas

»»

Lorsque l'on parle aujourd'hui de la politique européenne, il conviendrait de définir plus clairement le mot Europe, par l'adjonction des mots «de l'Est» ou «de l'Ouest» et c'est à la lumière de cette précision que la politique autrichienne devrait être vue et jugée.

EDUARD LUDWIG

Prés. de la Com. des Affaires Etrangères
(Autriche)

Nous saluons les efforts entrepris actuellement, non seulement en vue de rétablir une Europe intégrée, mais également en vue de rechercher de nouveaux moyens propres à assurer une contribution commune au progrès général. C'est incontestablement le devoir de la Suède de coopérer, dans la plus large mesure possible, à cette tâche. Le succès de ces efforts permettra à l'Europe de devenir à nouveau un centre de progrès spirituel et matériel.

TAGE ERLANDER

Premier Ministre de Suède

»»

L'Heure historique sonne aujourd'hui pour l'Europe. Si elle sait s'unir, tant sur le plan politique qu'économique, elle parviendra à résoudre ses problèmes, relever le niveau de vie de ses masses travailleuses, développer ses échanges internationaux, et reprendre dans l'histoire du monde une place conforme à son passé et à son destin. Si elle continue à se diviser en états séparés, dressés les uns contre les autres, poursuivant leurs buts égoïstes, elle connaîtra le destin tragique qui a été dans l'histoire celui des grandes civilisations aujourd'hui disparues.

ANDRÉ PHILIP

Député, Ancien Ministre



UROPEENNES

L'Histoire de l'Union européenne doit se comparer à un fleuve qui se fait un chemin à travers les plaines. On est certain qu'il ira déboucher à la mer mais on ne sait pas par où il passera. C'est pour cela que le plan qui, il y a quelques années, parut le mieux se rapprocher de notre idéal, le plan des Etats-Unis d'Europe qu'Aristide Briand avait formulé, s'échoua misérablement sur les bancs de sable de Genève. Sa faillite fut due au fait qu'il était trop circonstancié et précis, précis comme un timbre poste. Il faut laisser le cours de l'histoire se développer librement.

CARLO SFORZA

Ministre des Affaires Etrangères
d'Italie

» <

Quelque grande que soit la portée psychologique du Conseil de l'Europe, il n'en est pas moins vrai que la réalité politique qui s'y attache est aujourd'hui minime. Si je constate ce fait avec beaucoup d'inquiétude, et si je souhaite ardemment que le Mouvement Européen s'engage plus avant dans la voie qu'il s'est tracée, c'est que, pour l'énorme majorité du peuple allemand, il ne fait aucun doute que seules l'union et la coopération plus étroite de tous les peuples d'Europe peuvent éviter l'anéantissement total.

KARL ARNOLD

Président de la Chambre Haute
du Parlement Fédéral Allemand



Il nous faudra procéder avec prudence et pas à pas. Bien des embûches bordent la voie que nous devons suivre, surtout si nous nous laissons entraîner à une action précipitée. Cependant, il me paraît évident que notre commun intérêt est de travailler ensemble à construire une Europe plus stable et plus prospère, en restant conscients de servir, ce faisant, les intérêts de l'humanité tout entière.

OSTEN UNGEN

Min. des Affaires Etrang. de Suède

» <

La Norvège a participé avec grand intérêt aux travaux entrepris pour atteindre une coopération plus étroite en Europe.

La décision de la Norvège de faire partie du Conseil de l'Europe a été prise avec l'adhésion de tous les partis du Parlement norvégien, à l'exception des communistes.

Le développement ultérieur de la coopération entre les Gouvernements Européens doit se dérouler avec la pleine adhésion et l'approbation entière de toutes les couches sociales.

Le Mouvement Européen a à résoudre un problème important : faire comprendre aux peuples d'Europe la haute signification de la réalisation d'une plus étroite coopération, et les sacrifices que chacun doit s'imposer pour atteindre ce but.

EINAR GERHARDSEN

Prés. du Conseil des Min. de Norvège

» <

Au Danemark existe un désir profond de se servir de chaque initiative pour arriver à une collaboration aussi large que possible avec les autres nations démocratiques dans les domaines économique, social, culturel et politique. Je suis persuadé qu'en agissant ainsi nous apportons notre part - aussi modeste soit-elle - au maintien de la paix et de la liberté, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des hommes.

GUSTAV RASMUSSEN

Min. des Affaires Etrang. du Danemark

Si nous voulons nous préserver de crises, l'Europe Unie se présente uniquement comme une exigence, comme une nécessité de notre temps.

Nous servirions cependant mal l'idéal d'une Europe unie si nous nous laissons aller à un optimisme béat quant à la possibilité de sa réalisation. Plus importante que la croyance à cette possibilité est la conscience des difficultés qui subsistent encore et qui s'opposent à l'union européenne. C'est exclusivement en nous basant sur cette conscience que nous pourrions trouver les moyens de vaincre les difficultés et d'accomplir des réalisations positives permettant d'atteindre le but que nous nous sommes fixé.

DR. LÉOPOLD FIGL

Chancelier de la République
Fédérale Autrichienne

» <

Le Conseil de l'Europe fournit aux Etats Membres la possibilité d'être en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes et d'établir entre eux un lien de solidarité de plus en plus fort. L'Europe doit s'unir politiquement et économiquement si elle veut vivre. Mais c'est là un vaste programme. On ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'il pût être réalisé dans l'espace de six mois.

La première étape sur le chemin de l'Union Européenne n'a pas été décevante. Je suis persuadé que l'expérience de demain justifiera notre optimisme et récompensera notre foi dans l'Avenir de l'Europe.

JOSEPH BECH

Ministre des Affaires Etrangères
du Luxembourg

A propos de Strasbourg

La réunion du Comité des Ministres au Conseil Européen de Strasbourg a retenu toute l'attention de la presse italienne.

Voici, à ce sujet, quelques extraits de journaux omainns: F. Sebastiani écrit dans « Il Globo » du 30 mars:

« Si l'on fait naître, à la place d'une Europe Occidentale désunie et désorganisée, molle et incertaine, une autre Europe, politiquement consciente et matériellement organisée, le spectre de la guerre, qui hante, à l'heure actuelle, des millions et des millions d'hommes et de femmes dans le monde entier, finira par se dissiper. Une Europe forte et unie forcera sans doute ceux qui pourraient avoir l'intention de tenter de nouvelles et sanglantes aventures à plus de prudence ».

Le « Giornale d'Italia » publie, sous la signature de Giuseppe Piazza, les lignes suivantes:

« Il ne peut y avoir d'espoir pour une Europe unie sans l'Allemagne, de même qu'il ne peut y avoir d'espoir de salut pour l'Allemagne sans une Europe unie: cette équation, que vient d'établir à la Chambre des Communes l'éloquence convaincue d'un homme qui a passé la moitié de sa vie à prêcher que l'Allemagne devait être détruite, Winston Churchill, résume, peut-on dire, l'opinion universelle de tous les milieux politiques responsables et l'opinion publique du monde entier; elle découle de la vitalité de l'Europe comme organisation parlementaire, que l'on veut faire naître; de l'Europe concrète et réelle, expression de la vie politique et sociale de millions d'hommes appartenant à la même civilisations, qui sait qu'elle ne peut et ne doit pas mourir ».

De son côté, « Momento-Sera » du 1er avril déclare:

« L'admission de l'Allema-

gne au Conseil Européen comme Membre participant avec des droits limités, est également une demi-mesure qui a déjà provoqué de vives réactions à la Chambre allemande. Et on comprend difficilement que l'on veuille former un bloc solide pour une guerre où s'affrontent surtout des idées et des conceptions de vie opposées, alors que certains membres du bloc occidental sont maintenus dans un état de dangereuse infériorité dont seul le groupe adversaire peut tirer profit ».

Enfin, le « Giornale della Sera » du 1er avril conclut, dans son article de fond:

« Maintenant, comme disait Paul Valéry, il est temps de se mettre d'accord avec ses arrière-pensées ». En continuant de la sorte, non seulement le Conseil Européen décevra tous les espoirs qu'il avait fait naître parmi les populations européennes mais il finira par sombrer dans le ridicule.

« Il est en effet ridicule de songer à inclure utilement dans la communauté européenne occidentale des Pays auxquels on voudrait réserver une position de second plan en limitant leurs droits et peut-être en leur imposant de plus grands devoirs et des risques plus graves et plus immédiats.

« Il faut se convaincre qu'il n'existe pas deux façons de créer l'Europe. Il en existe une seule: créer une communauté que tous les Européens pourront aimer et qu'ils auront intérêt à défendre ».

Le Comte Carlo Sforza, Ministre Italien des Affaires Etrangères, accompagné de M. le Député Enzo Giacchero, a représenté l'Italie au Comité des Ministres du Conseil Européen de Strasbourg.

Les délégués italiens ont pris une part active aux débats sur les diverses questions à l'ordre du jour.

La participation italienne à l'Union Européenne

M. Alcide De Gasperi, Président du Conseil italien, a reçu le Comité Exécutif du « Mouvement pour l'Union Européenne » qui lui a présenté le *Manifeste au Pays pour la Participation Italienne à l'Union Européenne*, signé par des centaines de parlementaires et de personnalités des milieux de la culture, de la technique et du travail, ainsi que les plus récentes publications du Mouvement. Les Présidents des groupes parlementaires et le Président général de l'Action Catholique ont pris part à cette réunion.

Le Président du Conseil a parlé de la nécessité de la participation italienne au « Mouvement Européen » et de l'encouragement à donner au Mouvement Italien, dont l'action contribue dès à présent au succès de la bonne cause.

Le Ministre Togni, les Sénateurs Casati, Persico et Ruini, le Député Camposarcano, M. Pier Fausto Palumbo et Mr. Veronese ont également pris la parole.

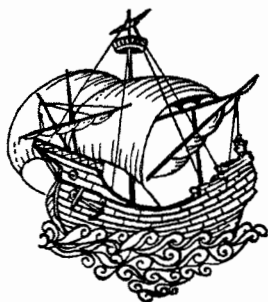
La Section Italienne de la Ligue Européenne de Coopération Economique

Les groupes d'étude constitués dès fin 1948 et parmi lesquels on choisit les membres de la délégation italienne au Congrès de Westminster, ont étendu leur activité en créant la Section Italienne de la « Ligue Européenne de Coopération Economique ».

Au cours de l'Assemblée tenue à la Chambre des Députés le 2 décembre dernier, les charges sociales ont été distribuées comme suit: président, M. Giuseppe Togni; vice-présidents, le Sénateur Enrico Falch, M. Ugo La Malfa, le Sénateur Leopoldo Rubinacci le Sénateur Italo M. Sacca; secrétaire général, M. Pier Fausto Palumbo.

Il a été procédé également à la nomination du Conseil de direction, composé de MM. Moro et Astuto; de M. Di Raimondo, directeur général des chemins de fer; de M. Pantaleo, directeur général du Travail; de M. Nepi, directeur central de la Banca Nazionale del Lavoro, de MM. Di Nardi, Bacchi Andreoli, Ruini etc.

L'AMERIQUE AIDE L'EUROPE



Depuis le début du Plan Marshall jusqu'à ce jour, l'Administration pour l'E.R.P., en collaboration avec le Gouvernement italien, a alloué environ 410 milliards du Fonds-Lires, à utiliser dans les secteurs suivants :

1. *Agriculture*: 70 milliards de liras pour l'agriculture en général, destinés à des oeuvres d'assainissement, de reconstruction, à l'achat d'outils agricoles, à l'arboriculture, à la zootechnique, à l'instruction professionnelle, etc.

2. *Chemins de fer de l'Etat*: 127 milliards de liras, dont 70 milliards pendant la première année financière et 57 milliards pendant la 2e année financière.

3. *Maisons*: 15 milliards de liras ont été destinés à la construction de maisons (37.500 pièces) pour employés et ouvriers.

Une partie de l'allocation pour les travaux publics dans toute l'Italie, c'est à dire 23.050 millions de liras, a été destinée à la réparation et à la reconstruction de 884.392 pièces.

4. *Travaux Publics*: Pendant la première année financière, 20 milliards de liras du Fonds Lires E.R.P. ont été alloués pour travaux publics à exécuter en Italie centrale et méridionale.

Pendant la deuxième année, l'allocation supplémentaire de 60 milliards de liras pour travaux publics et réparations de maisons dans toute l'Italie a été approuvée.

5. *Marine Marchande*: l'E.R.P. a attribué 15 milliards de liras comme subvention au budget de la Marine Marchande.

6. *Tourisme*: l'E.R.P. a attribué 8 milliards de liras au tourisme.

7. *Equipeement hotelier pour l'Année Sainte*: l'E.R.P. de Washington a approuvé la concession d'un emprunt sur le Fonds Lires, de 1.800.000.000 de liras.

8. *Lutte contre la Malaria*: L'Administration pour l'E.R.P. de Washington a approuvé l'allocation de 229.104.000 liras qui sera utilisée pour poursuivre la lutte contre la malaria entreprise par le Ministère de l'Agriculture, et plus de 3,4 milliards de liras pour poursuivre la campagne d'élimination de la malaria en Sardaigne.

9. *Cours professionnels pour travailleurs en chômage*: 5 milliards de liras ont été attribués à la réalisation du programme de formation et de perfectionnement des travailleurs en chômage.

10. *Chantiers de Reboisement*: 5 milliards de liras ont été attribués au programme pour la défense du sol, l'exploitation hydraulique des torrents, l'augmentation de la production du bois et la création de 740 chantiers pour la spéculation dans cette branche de 60.229 ouvriers chômeurs.

11. *Industrie*: 32 milliards du Fonds Lires ont été alloués pour prêts en liras à accorder aux entreprises industrielles pour l'importation de machine et pour leur mise en oeuvre.

12. *Poste, Télégraphe et Téléphone*: Sur le Fonds Lires, 3.715.000.000 de liras ont été alloués à l'amélioration du service postal, télégraphique et téléphonique italien.

13. *Equipeement scientifique et technique*: Sur le Fonds Lires, 6 milliards ont été alloués pour le rééquipement des Laboratoires des Universités.

14. *Aéroports*: 827.000.000 de liras du Fonds Lires ont été alloués pour des travaux et des améliorations à effectuer aux terrains d'aviation de Capodichino (Naples) et Ciampino (Rome).

La répercussion du Plan Marshall sur l'économie italienne doit être considérée sous trois aspects: la disponibilité de dollars, la constitution et l'emploi du Fonds Lires et l'assistance technique.

EMPRUNTS (Loans)

Du 3 avril 1948 au 31 janvier 1950 l'Administration pour l'E.R.P. a approuvé la concession de 305 emprunts E.R.P. à l'industrie italienne pour l'importation de machines pour un montant de dollars 148.476.301 soit plus de 69 milliards de liras.

MOUVEMENT DE BATEAUX E.R.P.

Depuis le commencement du Plan E.R.P. jusqu'à janvier 1950 2133 bateaux E.R.P. sont arrivés, au total en Italie (chargement partiel et complet), attribués au transport de marchandises E.R.P.

Ces bateaux ont déchargé dans les ports italiens plus de 12 millions de tonnes de marchandise.

AUTORISATIONS D'ACHAT

Les autorisations d'achat (procurement authorisations) émises par l'Administration pour l'E.R.P. de Washington en faveur de l'Italie depuis le début du Plan Marshall jusqu'au 31 janvier 1950 se montent à environ dollars 887.303.220, soit environ 532 milliards de liras.

FOURNITURES GRATUITES (Grants)

Au 31 janvier 1950 le montant des marchandises tournées gratuitement à l'Italie par l'E.R.P. était de 12.033.583,9 tonnes.

La presse au service de l'unité



Federal News, bulletin du Mouvement Européen en Angleterre, est un excellent périodique édité à Londres. Il reflète la pensée et l'attitude des diverses personnalités anglaises qui représentent le Mouvement Européen.

Les Documents Européens - Paris: c'est la première revue internationale de langue française consacrée à l'unité européenne. Elle est dirigée personnellement par M. Claude-Marcel Hytte, européen bien connu, assisté d'un Comité de Patronage ayant à sa tête M.M. Jean Chastenot, membre de l'Institut, Georges Duhamel et André Siegfried, de l'Académie Française.

Fédération - Paris: revue mensuelle sous la direction de Max Richard. Le numéro de décembre 1949 contenait des articles traitant des questions fédéralistes sous la signature de J. C. Gignoux, Henry Dauzac, Jean Daujat, Gilbert Maire, Maxime Leroy et Jean Malabard.

Europa Federata - Rome: Périodique du mouvement fédéraliste italien dirigé par M. Altiero Spinelli. Le numéro de février s'occupe particulièrement du Pacte Fédéral et énumère les modalités pour recueillir les signatures et les adhésions des associations fédéralistes et des particuliers.

Nouvelles de l'Europe - Paris: bulletin international du Mouvement Européen à Paris, a fait paraître son premier numéro en janvier 1950. C'est une publication de doctrine et d'information sur les diverses activités fédéralistes et unionistes, dirigée par M. André Philip, Président du Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe. Rédacteur-gérant: Mlle Alice Staath. Le

bulletin est édité par la Commission de Propagande du Mouvement Européen, 43, Av. d'Iénu, Paris 16e.

La République Fédérale - Paris: organe trimestriel des Cercles Socialistes et Fédéralistes dirigé par M. C. M. Hytte. Le numéro de janvier présente une synthèse de l'attitude adoptée par l'association depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

L'Ouvrier Libre - Paris: organe central de l'Union des Travailleurs Français. Directeur politique: C. M. Hytte; Rédacteur en chef: Pierre Chateau. Publication mensuelle traitant principalement les problèmes du travail et de l'organisation ouvrière.

United Europe - Londres: bulletin publié par le Mouvement Européen en Angleterre, est une excellente brochure qui rapporte les faits saillants concernant le Mouvement et reflète la pensée des principales personnalités unionistes d'Europe.

Europa Union - publication du Mouvement Européen en Suède, paraît sous la direction de Brita Tigerschiöld, avec la collaboration de Nils Andren, Louis de Broglie, etc. Rédaction: S. Hamngatan, 15 Goteborg.

Europa - Rome: revue politique, culturelle et économique internationale dirigée par M. Pier Fausto Palumbo. C'est la seule revue en Italie qui, depuis cinq ans, s'est faite la promotrice de la doctrine de l'unité européenne et de sa diffusion.

Le Bulletin Fédéraliste - Paris: directeur général Max Richard. Paraît comme supplément de la revue « Fédération », avec la collaboration d'André Voisin, Jacques Jira, Jean Maurice Martin, etc.

Europa - Organe de l'Union Européenne en Suisse. Rédacteur en chef: M. Hans Bauer, Président central de l'Europa Union en Suisse. Rédaction: Fürstenerstrasse 30, Eâle.

Informationsdienst - Bulletin hebdomadaire d'Europa Union en Allemagne, est dirigé par M.

Blessing, Secrétaire général du Mouvement en Allemagne occidentale. Rédaction: Neue Mauzerstrasse, 31, Francofort s-Mein.

Cittadino del Mondo - Organe italien du mouvement « Citoyens du Monde » publié à Milan, Via C. Cattaneo, 2.



PERIODIQUES REÇUS

JOURNAUX:

Il Momento - Rome, Quotidien d'information.

Il Globo - Rome, Quotidien économique et financier.

Piano Marshall - Rome, Publication bimensuelle d'étude et d'information.

Giustizia Sociale - Hebdomadaire du Parti Socialiste des Travailleurs Italiens.

Realtà - Rome, Hebdomadaire de la Confédération Italienne des Chefs d'Entreprises.

Il Corriere Militare - Milan, Hebdomadaire illustré.

Il Giornale della Sera - Rome, Quotidien indépendant d'information.

BULLETINS:

Bulletin d'Information de l'USIS
Bulletin de l'Agence Polonaise d'Informations.

La Settimana in Inghilterra, Bulletin du Service de Presse de l'Ambassade d'Angleterre à Rome.

London Press Service commentaire diplomatique diffusé de Londres par le Bureau Central d'Informations Britannique.

Rassegna Decadale della Stampa Estera revue de la presse étrangère éditée par le Banco di Roma (Bureau d'Etudes).

INFORMATIONS

Les Déclarations du Chancelier Adenauer

Pour la seconde fois, M. Adenauer, Chancelier de l'Allemagne occidentale, au cours d'une interview accordée à M. Kingsbury Smith, directeur de l'I.N.S. a adressé à la France une proposition pour une union franco-allemande. Il a proposé la constitution immédiate d'un Conseil parlementaire franco-allemand muni de pouvoirs souverains en vue de promouvoir et de diriger l'union économique entre les deux pays.

« Je crois que cette union est la seule possibilité de réaliser l'union européenne » a dit le Chancelier, « Seule cette union peut sauver l'Europe occidentale d'un effondrement ».

Quoique le Quai d'Orsay n'ait pas encore pris officiellement position à ce sujet, on semble considérer, dans les milieux officiels français, que l'Allemagne peut remplir sa fonction européenne en participant au Conseil Européen.

Fusion des Associations Fédéralistes de Jeunesse Européennes

Après une minutieuse préparation, grâce à l'initiative de l'Union Européenne des Fédéralistes, les groupements de jeunesse de cette organisation se sont unis en une grande association, les « Jeunesses Européennes Fédéralistes ».

Celle-ci réunit les mouvements fédéralistes de jeunesse de pays suivants: Belgique, Danemark, Allemagne, Angleterre, France, Hollande, Italie, Luxembourg, Autriche, Suisse, et - grâce aux mouvements en exil - Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie et Pays Basque.

M. W. Schaedla-Ruhland, de l'Association Internationale des Etudiants en Allemagne, a été élu Président, et M. Dupriez (Belgique) a été élu Vice-Président. Le secrétariat général a été confié à M. Robert Mueser (39 bd. Maiesherbes, Paris VIIIe). Tout en outre partie du Bureau: MM. Norman Hart (Angleterre), Daniel Damov (Bulgarie), Thomas de Philippovitsch (Hongrie) et Juiland (Roumanie)

La section de jeunesse de l'UEF recevra sa forme définitive au cours d'un Congrès qui aura lieu cette année.

L'Assemblée générale de l'Union Européenne en Suisse a eu lieu le 19 mars à l'Hôtel de Ville de

Berne. Le thème des débats était fourni par le Pacte Fédéral.

MM. Ernest von Schenk, membre du Comité Central d'Europa Union et de l'U.E.F., et M. E.B. Steffan, Secrétaire central d'Europa Union en Suisse ont soumis leurs rapports à l'Assemblée.

Un Secrétariat Catholique Européen à Strasbourg

En novembre dernier, au cours d'une réunion tenue au Luxembourg, les représentants d'associations catholiques supra-nationales de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Hollande, d'Italie, du Luxembourg et de Suisse décidèrent la fondation d'un Secrétariat Catholique pour les Problèmes Européens. Ce dernier vient de s'ouvrir à Strasbourg (17, Place St. Etienne). La fonction de secrétaire général est remplie par M. J. J. Baum-



gartner assisté de M. Piettre et du R. P. Bernard, S. J.

Le Secrétariat aura pour tâche d'informer toutes les organisations catholiques qui s'intéressent aux questions internationales sur l'activité du Conseil Européen et de leur procurer tout le matériel nécessaire pour l'étude des problèmes les concernant particulièrement (par exem-

ple la famille, l'école). En outre il soumettra aux représentants du Conseil Européen les propositions ou les revendications des catholiques d'Europe.

Le Congrès annuel de l'Union Fédéraliste Inter-Universitaire aura lieu à Fribourg, en Allemagne, du 30 mars au 15 avril. Le Congrès a été entièrement organisé par les étudiants universitaires allemands.

D'éminents européens tels que Denis de Rougemont, Hendrik Brugmans, Henri Frenay, l'Abbé Gronès Pierre, Alexandre Marc etc. y prendront part.

L'Institut Universitaire Luxembourgeois a organisé, sous les auspices de «Pro Pace», une série de conférences sur la paix, la culture et le fédéralisme, en vue d'une coopération universelle.

Ces conférences, auxquelles prendront part MM. Jean Chevalier, Gilbert Gadoffre, Alexandre Marc, Bernard Voyenne et d'autres, seront tenues à Namur du 21 au 23 avril.

Pour toutes indications relatives à la participation à cette manifestation, s'adresser à M. José Toussaint, Secrétaire Général de «Pro Pace», 3, Av. des Combattants, Namur (Belgique)

Un grand animateur de l'idée européenne vient de nous quitter, un homme qui avait apporté, dans la lutte pour la réalisation de cet idéal, non seulement la force de sa personnalité complexe mais aussi celle d'un puissant parti de masse, qui a hissé, en cet après-guerre incertain, le dernier drapeau humanitaire du socialisme.

Journaliste, critique dramatique, corivain, homme politique, Ministre et Président du Conseil, Léon Blum a été le seul véritable héritier de Jaurès. Il savait porter dans l'arène politique, outre le dynamisme de ses convictions profondément honnêtes, ce style incomparable de la génération des intellectuels «fin de siècle» qui savaient résoudre pacifiquement et avec esprit les situations politiques les plus délicates.

L'expérience politique de Blum - les souffrances physiques et morales de ce vieillard qui sut supporter des années de captivité à Buchenwald, souffrances qui, loin de l'aigrir devaient lui donner une plus grande compréhension pour les problèmes sociaux de notre Continent tourmenté, lui ont montré que, pour sauver l'Europe, cette Europe qui avait trouvé dans le leader du socialisme français une de ses plus brillantes expressions - il n'y a qu'un moyen: s'unir!

Le Mouvement Européen perd avec Léon Blum non seulement un de ses quatre Présidents d'honneur, il perd bien davantage: le plus enthousiaste de ses serviteurs.

Une des dernières lettres de Léon Blum, datée du 21 février 1950, a été adressée au Mouvement Roumain pour l'Unité Européenne en Italie après sa constitution.

Dans cette lettre, Blum disait entre autres:

«La constitution de votre Mouvement est une nouvelle qui m'apparaît très sympathique, puisqu'elle agrandit encore le cercle des hommes de bonne volonté par qui l'idée d'une Europe libre et, je l'espère, unie, se concrétisera demain».

Le COMISCO, au cours de son dernier Congrès qui s'est déroulé à Hastings en Angleterre, a décidé d'ouvrir un secrétariat à Strasbourg pendant les travaux du Conseil de l'Europe.

A l'occasion de la réunion du Comité des Ministres des Affaires Etrangères à Strasbourg, le Comte Sforza a eu divers entretiens avec M. Bevin, M. Schuman et M. Nec Meddin Sadak, Ministre des Affaires Etrangères de Turquie.

Le Ministre italien des Affaires Etrangères, a fait à Strasbourg une conférence sur le thème suivant: «L'Europe de Demain».

L'Allemagne au Conseil de l'Europe

Le Gouvernement allemand de Bonn et celui de la Sarre ont été invités à participer au Conseil Européen en qualité de Membres associés.

Les deux Gouvernements seront représentés au sein de l'Assemblée consultative avec, respectivement, 18 et 3 parlementaires, mais ils ne feront pas partie du Comité des Ministres.

En même temps se réunissait le Comité de direction de la Commission mixte pour la coordination des travaux entre l'Assemblée consultative et le Comité des Ministres.

La Commission était présidée par MM. P. H. Spaak, David Maxwell-Fife, Stefano Jacini et Guy Mollet.

M. Georges Drosses, délégué de la Grèce, et N. Halta, délégué de la Turquie, faisaient également partie de cette Commission.

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA",
 Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome
 Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS:

Italie Lire 1000 | Etranger . . Dollars 3,—
 Membres bienfaiteurs » 5000 | Membres bienfaiteurs » 10,—

Prix du No. : 50 liras

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo